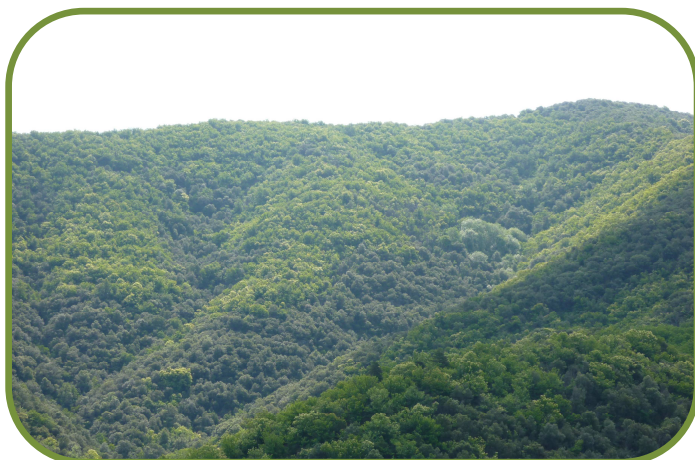


CHATAIGNERAIES CEVENOLES MEDITERRANEENNES

H9



Code Natura 2000	9260
* Habitat Prioritaire	Non
Code Corine biotope	41.9
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Très fort

Description de l'habitat (physionomie et cortège)

On distingue plusieurs types de châtaigneraies sur le site :

- les formations fruitières avec de gros individus de châtaignier, qui constituent des vergers à châtaignes avec variétés greffées et dont la structure est ouverte. Elles sont très rares, localisées à proximité des fermes ou des villages et ne forment pas de « châtaigneraie » à proprement parlé, mais plutôt un verger sur pâture. Il est notable de constater que les vergers du SIC bénéficient d'une irrigation modérée.
- les formations de taillis bas de châtaigniers qui sont abondantes. Les cépées de châtaigniers dominent sans partage sur forte pente, voir sur terrasses, et ont des strates arbustives et herbacées pauvres.
- les taillis hauts sur forte pente, voir sur terrasses, s'apparentant à des futaies non entretenues qui sont plus rares mais qui peuvent posséder un intérêt écologique important. La strate arborescente est dominée par le châtaignier, souvent accompagné de pins maritimes ; elle peut atteindre une hauteur de 10 à 20 m. Les strates arbustives et herbacées sont généralement pauvres.

Phytosociologie et espèces végétales caractéristiques sur le site

Phytosociologie : Les conditions écologiques optimales dans les Cévennes pour cette essence semblent se rencontrer seulement entre 500 (ubac) et 800 mètres (en adret), donc au sein d'une végétation potentielle de chênaies blanches méditerranéennes, voire de pinèdes à Pin de Salzmann de l'alliance des *Quercion pubescenti-sessiliflorae*.

- **Strate arborée et arbustive** : Châtaigner *Castanea sativa*, Pin maritime *Pinus pinaster*, Bruyère arborescente *Erica arborea*, Chêne vert *Quercus ilex*, Chêne pubescent *Quercus pubescens*, Arbousier *Arbutus unedo*
- **Strate herbacée** : Genêt à balai *Cytisus scoparius*, Germandré scorodoine *Teucrium scorodonia*, Epervière des murs *Hieracium murorum*, Paturin des bois *Poa nemoralis*, Ciste à feuilles de sauge *Cistus salviifolius*

Situation et localisation sur le site Natura 2000

Surface totale (ha) : 5909
Surface relative sur le site : 30%
Relevés phytosociologiques : 10 relevés

Exigences écologiques

Le châtaignier *Castanea sativa* est une essence silicicole utilisée et favorisée de longue date par l'homme du fait de sa production de fruits importante en contexte difficile. Depuis plusieurs siècles, il se retrouve ainsi dans une grande partie des forêts sud-européennes lorsque des sols siliceux filtrants et à bonne réserve hydrique pendant la période de végétation, existent. De fait, son indigénat dans une région est très difficile à affirmer. L'espèce est connue pour être indigène de manière certaine seulement dans le Caucase et le nord de la Turquie, par conséquent hors de la zone méditerranéenne au sens strict. En Cévennes, l'espèce a été introduite et cultivée à grande échelle depuis très longtemps en plusieurs vagues successives : introduction et culture par les romains, extension au moyen-âge d'abord sous l'impulsion des moines défricheurs, reprise intense de la monoculture à partir du XVI^{ème} et jusqu'au XIX^{ème} siècle. Depuis lors, la culture du châtaignier n'a cessé de décroître et la plupart des peuplements présents actuellement sont à l'abandon.

L'espèce est limitée par son écologie propre qui restreint son implantation, d'une part, en altitude à cause du froid et du gel hivernal (malgré un facteur « précipitation » très favorable), et, d'autre part, en zone sous influence méditerranéenne marquée à cause de la sécheresse (malgré un facteur « température moyenne hivernale » très favorable).

Les peuplements s'échelonnent de 300 à 1000 mètres d'altitude à toutes les expositions (surtout en ubac), sur substrat siliceux, excepté les zones franchement rocheuses portant un sol squelettique. Les sous-bois y sont très pauvres. Ils sont sur des surfaces plus étendues aux grandes altitudes.

Les châtaigneraies françaises relevant de la Directive Habitats concernent les peuplements de châtaigniers de surface appréciable et s'inscrivant au sein des étages de végétation méditerranéens. Ici, on considère toutes les châtaigneraies situées en-dessous de 800 mètres sont considérées comme habitat Natura 2000 potentiel.

Les peuplements de châtaigniers occupent une surface très importante sur le site dans le secteur schisteux essentiellement, en incluant les petits peuplements et peuplements en mélange ainsi que les peuplements médio-européens qui sont exclus de la directive. Les bois de châtaigniers sont plus confidentiels dans le secteur calcaire gardois au sein duquel leur caractère anthropique est patent.

Intérêts et valeur patrimoniale sur le site Natura 2000

Rareté : C'est un habitat assez rare France et dans la région Languedoc-Roussillon, stable et très abondant dans toutes les Cévennes.

Espèces d'intérêt patrimonial : Dans les futaies anciennes

- Flore : *Lobaria pulmonaria*, espèce rare de lichen indicatrice d'un milieu non pollué et peu perturbé
- Faune : entomofaune saproxylophage (Lucane Cerf-Volant), avifaune (Autour des palombes, Sittelle torchepot, Pic épeiche, Chouette hulotte, etc.), chiroptères (Noctule de Leisler, Murin de Daubenton), reptiles (Couleuvre d'esculape, Orvet, etc.).

Intérêt fonctionnel : Lutte contre l'érosion des sols

Etat de conservation de l'habitat

Indicateurs :

- Surface : bonne (<6 000 ha, à réévaluer)
- Répartition sur le SIC : bonne ; bien présent aux étages où il est potentiel
- Structure de la végétation : moyen globalement (strate arbustive rare)
- Typicité du cortège : moyen (cortège appauvri)
- Maladies cryptogamiques (chancre et encre) : peu abondante sur le SIC
- Régénération des peuplements : faible
- Pénétration d'autres essences : Pin maritime, Chêne vert, Chêne blanc abondants (risque de supplantation)
- Présence d'arbres d'âge/diamètre remarquable : assez rare
- Présence de bois mort : bon
- Perturbations répétées (coupes, feu) : peu d'entretien (taille, pâturage...)

Etat de conservation :

Moyen du fait de l'abandon de la majorité des peuplements et de l'avenir incertain de cet habitat sans un entretien humain.

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

Dynamique naturelle : L'espèce semble se développer assez difficilement en l'absence d'une gestion humaine. Etant une espèce originaire de bioclimat doux à précipitations importantes, les années de sécheresse prolongée, comme il peut en exister en contexte méditerranéen lui sont certainement défavorables et accentuent l'effet virulent de deux maladies fongiques, l'encre et le chancre, qui touchent les peuplements français depuis, respectivement, un siècle et une cinquantaine d'années.

L'évolution des pratiques provoque la disparition des populations implantées dans les conditions les plus éloignées de leur niche écologique. L'espèce a donc tendance à céder du terrain au profit de la lande, de la pinède, de la chênaie verte ou blanche ou de la hêtraie sur des surfaces là où l'espèce était maintenue grâce à l'action de l'homme. En revanche, dans les situations les plus favorables, la châtaigneraie peut paraître stable à moyen terme.

Facteurs positifs :

- Substrat siliceux filtrant à bonne réserve hydrique durant la période de végétation

Facteurs négatifs et menaces :

L'absence d'entretien des peuplements (déprise de la castanéculture et de l'entretien des vergers par pâturage du « sous-bois », taille des sujets atteints par l'encre, coupe des branches atteintes par le chancre...) accentuent les menaces naturelles que sont :

- Les problèmes de régénération naturelle et non renouvellement des plantations, sénescence des peuplements (souches parfois très âgées d'avenir incertain) : menace forte
- La présence de peuplements à la limite de leur niche écologique (zone climatique à hiver doux et précipitations abondantes) qui sont supplantés par des végétations plus adaptées (Chêne blanc, Pin maritime) : menace modérée
- Les maladies cryptogamiques endémiques (chancre et encre) qui fragilisent l'habitat : menace modérée
- Les risques d'incendie : menace faible

Vulnérabilité :

Forte face à ces nombreuses menaces et du fait que les peuplements sont en partie hors de leur zone climacique.

Enjeu :

Très fort

La responsabilité de la région pour la conservation des châtaigneraies cévenoles, l'amplitude écologique restreinte et la très grande surface occupée par cet habitat sur le site lui confère un enjeu très fort. Cependant, la surface de châtaigneraie régionale à laquelle on compare la surface du site Natura 2000 pour calculer l'enjeu est amplement sous-estimée, puisqu'elle est de 5000 hectares, c'est-à-dire inférieure à la surface du site. Mais la réévaluation de la représentativité régionale n'entraînerait pas a priori de changement de niveau d'enjeu.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

Il n'existe pas de mesure simple et généralisable pour l'entretien de forêt de châtaigniers. Les mesures à envisager sont fonctions des objectifs déterminés sur les différentes parcelles du site et des volontés et possibilités locales.

Il est important de ne favoriser que les peuplements se trouvant dans leurs conditions climatiques et dont l'entretien est déjà (ou peut être) pratiqué par des exploitants ou des gestionnaires forestiers.

Globalement, pour pérenniser la châtaigneraie cévenole, il est nécessaire de :

- Entretien des futaies et vergers existants et conserver des variétés locales
- Reprendre et entretenir les peuplements abandonnés les moins difficiles d'accès dans la zone écologique la plus favorable à l'espèce (500 à 800 m alt.)
- Entretien des taillis de châtaigniers et valoriser le produit de coupe
- Planter de nouvelles parcelles pour renouveler, à long terme, le peuplement
- Faire un suivi sanitaire des vergers et taillis, généraliser des méthodes de prophylaxie (c'est-à-dire prévenir l'apparition ou la propagation des maladies) pour tous les acteurs concernés
- Laisser évoluer naturellement (sans aucune intervention) des parcelles de peuplements mixtes châtaigniers/Pins maritimes pour envisager le devenir de ces peuplements transitoires

Dans les formations introduites en dehors de la zone écologique optimum, un accompagnement de la dynamique naturelle vers des formations forestières plus adaptées peut être envisagé (sauf verger encore entretenus ou dont la reprise est aisée).